



MAGNANVILLE BASKET-BALL

Courriel : magnanville.basketball@gmail.com

Site Internet : <https://magnanvillebasketball.sportsregions.fr>

N°FFBB : IDF0078052

Inscription saison 2025/2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone(s) :

Courriel(s) :

Catégories	Années	Cotisations (*)
U5 - Micros	2021 / 2022	120 €
U7 - Babys	2019 / 2020	125 €
U9 - Mini-poussin(e)s	2017 / 2018	130 €
U11 - Poussin(e)s	2015 / 2016	145 €
U13 - Benjamins	2013 / 2014	155 €
U15 - Minimes	2011 / 2012	155 €
U18 - Cadets	2010 / 2009 / 2008	170 €
Séniors masculins	2007 et avant	180 €
Loisirs adultes	2007 et avant	140 €

(*) Mutations : supplément de 60 € (à partir de la catégorie U15)

Modalités de paiement : Chèques, Coupons Sports ANCV, Chèques Vacances ANCV, Pass'Sport, Pass+ et LABAZ.

Les assurances Mutuelles Des Sportifs (accord collectif 2232 - MDS / Contrat n°410016 P - MAIF, via MDS Conseil), proposée par la FFBB, sont comprises dans la cotisation pour l'option A.

ACCES AUX ENTRAINEMENTS :

Les parents des catégories U5-micros, U7-babys, U9-mini-poussin(e)s et U11-poussin(e)s doivent obligatoirement accompagner et venir chercher leur enfant dans la salle où se déroule l'entraînement.

Seuls les enfants à partir de la catégorie U13-benjamin(e)s sont autorisés à venir et à partir seuls de l'entraînement, si leurs parents ont signé la décharge ci-dessous :

Mme, Mr, _____ autorise(nt) mon enfant : _____
à venir et à partir seul de la salle d'entraînement de basket du Complexe Sportif de Magnanville, et décharge(nt) de toutes responsabilités Magnanville Basket-Ball en dehors des horaires d'entraînement.

Fait à Magnanville, le _____ Signature des parents :

OBLIGATIONS POUR LES DEPLACEMENTS A L'EXTERIEUR :

J'autorise mon enfant à participer aux déplacements occasionnés par les rencontres sportives et je m'engage à effectuer 3 déplacements au cours de la saison pour accompagner l'équipe de mon enfant lors des matchs à l'extérieur.

Signature des parents :

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

Nous soussignés,

Monsieur (nom, prénom) : _____

Madame (nom, prénom) : _____

Autorise(nt) Magnanville Basket-Ball à utiliser les photographies de mon enfant
_____ prises au cours des activités de la section.

Refuse(nt) que Magnanville Basket-Ball utilise les photographies de mon enfant
_____ prises au cours des activités de la section.

En vue de les mettre en ligne sur le site Internet de Magnanville Basket-Ball ainsi que sur les réseaux sociaux du club.

Les photos où apparaissent des enfants dont les parents auraient refusé seront retirées ou floutées pour que leur enfant soit rendu méconnaissable.

Valable pour une période indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par courrier adressé à Magnanville Basket-Ball.

Signatures des parents :

Charte sportive

La présente charte a pour objectif d'indiquer les droits et les devoirs de tous les adhérents à l'association sportive Magnanville Basket-Ball, qu'ils soient joueurs, entraîneurs, bénévoles, membres du bureau ou parents accompagnateurs de nos jeunes joueurs, dans le but de promouvoir une éthique sportive et de collaborer au bon fonctionnement et à l'harmonie sportive du club dans le respect de chacun, la découverte de l'autre, le plaisir de jouer, l'esprit d'équipe, la solidarité et la convivialité.

Elle devient applicable à compter de l'enregistrement de la licence, suite à l'enregistrement de la demande de licence renseigné et au paiement de la cotisation. Chaque membre du club, y compris les jeunes joueurs par l'intermédiaire de leurs parents, doivent en avoir pris connaissance.

Le club

S'engage à :

- développer la socialisation et l'esprit d'équipe,
- promouvoir des valeurs de fair-play et de respect de chacun,
- fixer des règles de conduite lors des entraînements et dans les compétitions,
- bannir et punir toute forme de violence verbale ou physique,
- faire progresser le joueur à son rythme dans un esprit de solidarité et de convivialité,
- faire accepter la défaite et apprendre à rester modeste dans la victoire,
- assurer la présence d'un entraîneur à chaque entraînement et lors des compétitions
- associer les parents à la vie du club : tous les parents qui souhaitent apporter leur contribution sous une quelconque forme sont les bienvenus (organisation des matchs, photos, apport de sponsors, etc...),
- dialoguer avec les familles, transmettre les informations et prévenir en cas de match annulé ou reporté.

Charte sportive

Le joueur

Doit respecter :

- l'ensemble des membres du club, son entraîneur,
- les arbitres, les Officiels de Table de Marque (OTM) et les adversaires,
- le matériel et les installations à domicile comme à l'extérieur,
- les horaires des entraînements et des matchs suite à convocation,
- la tenue et les couleurs du club lors des rencontres.

Doit participer :

- aux entraînements et prévenir son entraîneur en cas de retard ou d'absence,
- aux matchs de son équipe sur convocation et prévenir son entraîneur en cas d'indisponibilité,
- aux manifestations organisées par le club et répondre favorablement à toute convocation du club demandant son concours dans le cadre des matchs pour tenir la table de marque et des événements organisés par celui-ci.

Les parents (pour les joueurs mineurs)

S'engagent à :

- veiller à ce que le joueur respecte ses engagements,
- respecter les horaires des entraînements et des matchs et prévenir en cas de retard ou d'absence,
- respecter les décisions et choix sportifs de l'entraîneur,
- assister aux matchs, encourager, rester fair-play et respecter l'arbitrage (à domicile, l'arbitrage est souvent assuré par les jeunes arbitres du club qui se forment à cette occasion),
- accompagner les joueurs lors des matchs à l'extérieur (en cas de non déplacement le club doit s'acquitter d'une amende),
- participer à l'entretien des tenues de l'équipe à tour de rôle.
- dans la mesure de leurs connaissances sportives, participer à l'organisation des matchs (table de marque, arbitrage, responsable de salle),
- participer s'ils le souhaitent aux formations proposées.
- dans la mesure du possible, participer à la vie de la section :
 - o en apportant sa contribution à la vie du club en participant aux manifestations proposées et aux différentes réunions
 - o en aidant à l'organisation des événements sportifs ou festifs organisés par le club
 - o en mettant ses compétences professionnelles au service de la section : secrétariat, sponsoring, rédaction d'articles, comptabilité, photographe ...



Charte sportive

ENGAGEMENT (à remettre au club)

Le licencié reconnaît avoir lu et accepté la charte sportive de l'association sportive Magnanville Basket Ball et veillera à respecter ses engagements.

Nom, prénom
date et signatures des parents
(pour les licenciés mineurs)

Nom, prénom
date et signature du licencié